

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

312 RUE CRAIG

TELEPHONE BELL 6826

P. O. BOITE 324

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 19 AOUT, 1893

No. 33

No. 33

SOMMAIRE :

Les Frayeurs, *Duroc*.

Sermon Laïque, *Lupus*.

Les Biens du Séminaire, *Chercheur*.

Grâce d'Etat, *Journaliste*.

A Chicago, *Magister*.

Casüistique Radicale, *Casüiste*.

Tour de Force Incroyable.

No. 33

Les livres déposés au bureau du CANADA-REVUE, à Montréal, 312 rue Craig, donnent droit à un compte-rendu ou à une notice bibliographique. Prière d'adresser tout ce qui concerne la Revue à M. A. FILIATREAU, Directeur-gérant, Bolte 324 Montréal.

MONTREAL :

COMPAGNIE DE PUBLICATION DU CANADA-REVUE

312, RUE CRAIG,
1893.

THEATRE FRANÇAIS DE MONTRÉAL.

SAISON 1893-94

PREMIERE ANNEE.

REPERTOIRE.

OPÉRAS COMIQUES.—Les dragons de Villars—La fille du Régiment—Les diamants de la couronne—Carmen—Le voyage en Chine, etc.

OPÉRETTES.

Les Cloches de Corneville—La fille de madame Angot—Boccace—La petite Mariée—La Marjolaine—L'œil crevé—Les cents vierges—La vie parisienne—La Mascotte—Le cœur et la main—Le grand Mogol—Madame L'archiduc—La Timbale d'argent—Giroflé-Girofla—Le jour et la nuit—Mademoiselle Nitouche—Mme Suzette—Les 28 jours de Clairette—Bouton d'or—Miss Helyett—La fille du Tambour-Major, etc., etc.

VAUDEVILLE, COMÉDIE, DRAME.

Le Procès Vauradieux—Divorçons—Les surprises du divorce—La garçonnière—Coquin de printemps—Le fiacre 117—Le voyage de Perrichon—Le chapeau de paille d'Italie—Monsieur Chasse, etc.

TABLEAU DE LA TROUPE.

Mlles de Goyon, 1re chanteuse	MM. Dancrais, ténor
“ S. Sorgia, 1re chanteuse	“ Portalier, baryton
“ Regani, 2e chanteuse	“ Delafontaine, jeune premier
“ Desmoulin, 3e chanteuse	“ Ferroumont, laruette
“ Hosdo, duègne	“ Merville, 2e comique
“ B. elisson, 1re soubrette	1° choristes, hommes
“ Juana, 2e soubrette	2° dames des chœurs

M. Bisson, 1er comique et régisseur général.

M. Drolet, 1er chef d'orchestre.

M. Goulet, 2e chef d'orchestre.

Un machiniste, un peintre, un souffleur, 2 costumiers.

Tous les Jeudis, SOIRÉE DE GALA.

Tous les Vendredis, SOIRÉE DES ÉTUDIANTS.

Tous les Samedis, SOIRÉE POPULAIRE.

Lundis, Mardis et Mercredis, PRIX ORDINAIRES.

Ouverture du Theatre : 2 Octobre 1893.

PREMIERE REPRESENTATION :

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR

Pour toutes informations s'adresser 1637 rue Notre-Dame, chez M. EDMOND HARDY, où est installé le bureau de location.

L'Administration ayant décidé de donner une soirée de gala tous les Jeudis, le prix des places sera doublé. Cependant, il a été résolu de faire une réduction de 55 % aux abonnés, qui auront le choix de leurs sièges dès la semaine prochaine. Pour la modique somme de \$18.00, dont moitié payable à l'arrivée des artistes, et l'autre moitié quatre semaines après, les abonnés auront droit à un fauteuil qui restera leur propriété pour tous les jeudis de la saison.

Les personnes qui désirent prendre un abonnement peuvent le faire en s'adressant au directeur-gérant du CANADA-REVUE.

SOCIÉTÉ D'OPÉRA FRANÇAIS DE MONTRÉAL,

M. R. SALLARD, Directeur-Général.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. IV

MONTREAL, 19 AOUT 1893.

No. 33

A L'OEUVRE

Tous les jours nous recevons des preuves palpables de l'intérêt que nos amis portent à l'œuvre du CANADA-REVUE, et c'est encore la protestation la plus éloquente contre les outrages que nous avons subis de la part des gens qui veulent nous détruire

A tout Prix et par tous les Moyens.

Ainsi que nous l'avons expliqué, le meilleur moyen de consolider notre œuvre est d'engager tous ceux qui sont en état de le faire, à rendre un abonnement au CANADA-REVUE. Si chacun de nos abonnés nous envoie un nouvel abonné, notre liste fera boule de neige, et les services rendus par le journal seront d'autant plus appréciables.

L'ADMINISTRATION.

LES FRAYEURS

Nous avons cité l'autre jour cette fameuse correspondance de M. le chanoine Ouellet, qui a fait le tour de la presse et révélé aux populations atterrées que les terribles Francs-Maçons s'occupaient beaucoup de l'état de l'éducation parmi les Canadiens-français.

Nous promettons également de revenir sur le chapitre, et nous n'y saurions manquer, grâce à l'article remarquable que le *Courrier du Canada* a consacré à l'excellent abbé et à son interlocuteur.

On nous permettra de disséquer sans scrupule ce morceau de haut goût qui contient tous les éléments d'une éducation réellement classique.

Par quel heureux hasard cette précieuse communication est-elle tombée dans les mains de maître Chapais ?

Il nous l'apprend lui-même dans son style aimable :

« Cette lettre qui, nous en sommes heureux, a trouvé son chemin jusqu'au bureau de rédaction de notre estimable confrère du *Courrier de St. Hyacinthe*.

Quelle délicatesse ! Quelle image touchante !

Produit des veilles d'un bon chanoine, l'épître en question tombe dans une boîte aux lettres, traverse les mers, débarque à la quarantaine, puis prend son vol sur nos rives.

Comme la plume au vent.

Un zéphyr propice lui fait trouver son chemin jusqu'au *Courrier de St. Hyacinthe*, puis elle reprend sa course vagabonde et échoue au *Courrier du Canada*. Nul doute que s'il existait encore un autre *Courrier* à bons principes, il aurait également sa visite.

Quand on pense que Veillot avait maudit la poste aux lettres ! Qu'est-ce que serait devenue sans cette louable institution la missive du chanoine ? Comment eût-elle trouvé son chemin ?

Mystère et Petit Poucet !

Maintenant, deux mots du chanoine Ouellet :

Ce n'est, paraît-il, pas un homme ordinaire, et nous prions nos lecteurs de retenir ses titres qui

ont une haute portée pour tout ce qui va suivre ; nous les puisons dans le *Courrier du Canada* :

M. l'abbé Ouellet, chanoine, l'un des directeurs du Séminaire de St. Hyacinthe.....

M. l'abbé Ouellet est un des membres les plus éminents du clergé canadien.

Philosophe, théologien, érudit, écrivain de marque, il passe aux yeux des meilleurs juges pour un homme presque aussi distingué que les gratte-papier du CANADA-REVUE.

Enchanté, monsieur le chanoine, enchanté de vous trouver en si bonne compagnie.

Etant donné la valeur exceptionnelle de M. le chanoine Ouellet, valeur intellectuelle et morale, la lettre que le *Courrier de St. Hyacinthe* a reproduite, et dont nous allons citer un extrait considérable, à une portée particulière, on le comprendra sans peine.

Retenez bien, surtout, la valeur morale du susdit chanoine.

Ainsi, résumons :

M. le chanoine Ouellet est un des directeurs du Séminaire de St. Hyacinthe, il est éminent, il est érudit, il est écrivain de marque, il a une valeur exceptionnelle, enfin il est presque digne d'entrer au CANADA-REVUE.

Savez-vous bien, monsieur Chapais, que vous faites là un rude compliment à votre digne ami. Nous allons voir si nous pourrions nous entendre sur ce point.

Mais, d'abord, finissons-en avec la prose du *Courrier du Canada* pour en arriver à celle du chanoine.

Nous recommandons, dit M. Chapais, ce passage à l'attention des esprits sérieux qui se préoccupent de notre avenir. Il y a là un trait de lumière effrayant.

Parfaitement.

Trait de lumière effrayant est bien dans la note castorienne !

La lumière effraie toujours ces gens-là.

Race de hibous et de chat-huants, il leur faut l'ombre et la moisissure ; mais ils ne l'auront pas toujours à leur gré tant que nous serons là.

Reprenons maintenant la lettre de M. Ouellet telle que nous l'avons déjà publiée :

Ce qui est certain, c'est que Cherbourg a un lycée ou collège de 500 élèves. Il y a un aumônier qui leur dit la messe tous les dimanches et peut même leur faire une instruction.

Ma foi, cela n'est déjà pas si mal pour des gens qu'on nous représente comme de grossiers parpaillots et des hérétiques pendables.

Il est vrai que les lycées français ne sont pas destinés à faire pousser la graine de sacristains, mais enfin, cela ne ressemble guère à ce que l'on appelle une éducation sans Dieu.

Savez-vous, monsieur le chanoine, vous jouez là un mauvais tour aux castors du Canada, qui ont presque fait croire à leurs compatriotes que dans les maisons d'éducation françaises on mettait en retenue les enfants qui prononçaient le nom de Dieu, et que le ministre de l'instruction publique de la République, de la gueuse, avait mis à pied tous les aumôniers, comme les Italiens ont enfermé Pie IX sur la paille humide.

Maintenant, vous ne savez peut-être pas que les évêques français ont trouvé parfaitement suffisant le contact de l'aumônier et des élèves tel qu'il est compris au lycée de Cherbourg.

Vous ferez bien de relire à ce sujet une entrevue publiée par le *Figaro*, organe orthodoxe, et dans laquelle Mgr Lecot, récemment nommé cardinal par Léon XIII, affirme que la conservation du *contact* entre le prêtre et l'enfant est tout ce que l'on peut exiger et est suffisant pour le maintien de l'action religieuse.

Eh bien, M. Ouellet, vous critiquez les évêques français comme un vulgaire franc-maçon !

Fi, que c'est vilain.

Il y a du latin et du grec et de la philosophie pour ceux qui se destinent à la médecine et au droit. Les autres suivent les cours *classiques modernes*, sans aucune langue morte, mais force anglais et force allemand. Et tout cela pour être *pratique* !

Les italiques sont de l'abbé.

Franchement, qu'est-ce que vous trouvez à redire à cela ?

Mais, bravo, au contraire.

Tâchez donc, messieurs des séminaires, d'imiter un peu ces athées-là.

Depuis des mois vous nous demandez ce que c'est qu'une éducation pratique, voilà ce que c'est :

Apprendre aux aspirants médecins, avocats, curés ce qui leur convient.

Enseigner aux futurs commerçants, industriels, cultivateurs, ce qui leur est nécessaire.

Allons, encore quelques voyages et nos fameux éducateurs finiront par comprendre ce que c'est qu'un cours classique rococo et un cours classique *moderne*.

Sait-on mieux le français et les choses pratiques qu'au *temps de jadis* ? *Credat Judæus Apella*. M. Thiers ne l'aurait pas admis.

On pourrait excuser *au temps de jadis*, si le reste de la phrase signifiait quelque chose, mais le latin cité par le pieux écrivain a beau braver l'honnêteté, la dernière phrase ne peut affronter à la fois le bon sens et la syntaxe.

Ce n'est ni *moderne*, ni *classique*.

Puis, M. Ouellet narre sa rencontre avec un homme *très intelligent* voyageant de St. Malo à Cherbourg.

Je voyage volontiers, de temps en temps, en *troisième*. Cela va bien aux proportions de ma bourse de *séminariste*. Mon *accoutrement* me fait assez facilement passer pour un Américain ou un Anglais.

Je soupçonne fort le vénérable chanoine de nous poser un énorme lapin lorsqu'il parle de sa rencontre *en troisième* avec un français très intelligent, parlant l'anglais et au courant des affaires les plus récentes du Canada.

Si M. Chapais ne s'était pas porté garant de la haute valeur morale de son correspondant, nous pourrions dire qu'en France cette catégorie de voyageurs ne se rencontre pas en troisième ; mais, passons.

"Ma bourse de *séminariste*" dit le chanoine ; mais, on nous avait dit qu'il était directeur du séminaire et pas séminariste. Est-ce modestie ? Est-ce erreur de la langue française ?

Cette dernière supposition serait impardonnable, chez un écrivain de marque, tout comme cet "accoutrement" qui le fait passer pour un américain ou un anglais.

Est-il bien sûr que ce soit son *accoutrement* qui provoque l'erreur ; n'est-ce pas plutôt quelques-unes de ces bonnes expressions de nos collèges classiques :

Or, j'avais pour vis-à-vis le monsieur en question. Nous causions. Il m'adresse la parole en anglais, en fort bon anglais, mais avec un *certain quelque chose* qui me fit juger qu'il était français.

Un *certain quelque chose*, qu'équivalait à c'est qu'ça ?

Y a-t-il des quelquechose incertains? Pour-quoi *certain*?

Voilà une expression qui sent bien son séminaire; toutes ces formules efféminées, blafardes, déliquescences flairent la calotte à une lieue.

La conversation s'engage.

Bientôt il apprend que je suis américain; que je connais le Canada; que je n'ai pas de préjugés, etc., etc.

Ah, mais, dites donc, monsieur le chanoine vous allez un peu loin dans la plaisanterie.

Pas de préjugés!

Avouez donc que vous avez conté cette histoire-là à votre interlocuteur pour lui arracher les vers du nez, suivant l'expression populaire.

Mais, savez-vous que c'est fort mal, même pour un ecclésiastique, de tromper ainsi les gens? C'est fort mal pour un directeur de séminaire et c'est surtout fort mal pour un homme qui veut écraser ses adversaires de sa haute *valeur morale*.

Ce monsieur est très content de la tournure que va prendre la question scolaire aux États-Unis. Le Canada-Français est encore fort *arriéré*, mais patience, cela viendra, "Nous, dit-il, nous travaillons là-bas, non sans succès."

Certainement, il a le droit d'être enchanté de la tournure que prend la question scolaire aux États-Unis. Tout le monde en est enchanté, et vous, monsieur le chanoine, vous, monsieur Chapais, vous devez aussi en être ravis, puisque c'est le Pape qui a fait prendre cette tournure à la question scolaire, c'est son représentant Mgr. Satolli qui a fixé, d'après les ordres du Pape, les détails de l'exécution.

Qu'est-ce que vous voulez de plus?

Je le trouve très orthodoxe, moi, votre franc-maçon.

"Mais, lui dis-je, comment l'entendez-vous? *Il y a beau temps que je n'ai pas de nouvelles de ces pays-là, et je ne vois pas ce que vous voulez dire.*

Ici nous allons nous arrêter un instant, juste le temps de poser un point sur un i.

Nous avons bien voulu laisser passer sous silence la rencontre *en troisième*, l'absence de *préjugés*, mais ceci dépasse la mesure même pour un homme d'une haute *valeur morale*.

Vous avez sciemment trompé votre interlocuteur, monsieur le chanoine, et pour un homme

de votre position, c'est bien mal de dire des mensonges, cela suffirait pour vous empêcher d'écrire au CANADA-REVUE si vous n'étiez déjà disqualifié par votre incompetence épistolaire.

Non content de cette supercherie vous persistez. Votre interlocuteur vous disait:

Comment, vous ne savez pas "that the ball has been set rolling" au Conseil de l'Instruction Publique, par une proposition qui tend à exiger l'examen pour *tous et toutes les instituteurs et institutrices*, même appartenant à des ordres religieux? Il est vrai que nous laissons l'examen aux évêques, mais, patience, ce n'est qu'un premier pas.

Ici votre devoir d'honnête homme était de l'arrêter et de lui dire qu'il se trompait.

Vous savez parfaitement qu'il faisait erreur. Vous savez qu'il est faux que la proposition, Masson, exige l'examen pour *tous et toutes les instituteurs et institutrices* (oh, la, la! quel français) même appartenant à des ordres religieux."

La proposition Masson avait pour objet d'imposer le certificat d'examen aux religieux et religieuses qui sortent leurs collèges ou couvents pour venir enseigner *dans les écoles primaires élémentaires et académies*, et de les mettre, là et là seulement, sur le même pied que les laïques.

Vous saviez cela et vous n'avez pas protesté. Votre silence était un mensonge.

Oh! je sais, vous faites l'innocent et vous reprenez:

"Certes, dis-je, voilà vraiment *a new departure*. C'est tout une révélation.

Tout *une révélation!*

Mensonge que cela, monsieur, à la haute valeur morale! Il n'y avait pas de révélation pour vous!

La seule révélation était que cet homme se trompait, et vous deviez l'éclairer.

Mais non, vous voulez en savoir plus long.

Et, en parlant de cela, j'ai remarqué que vous disiez: *nous*.—Est-ce que vous seriez canadien-français? Ou bien, avez-vous avec eux des relations qui expliquent ce nous?

Des relations *qui expliquent ce nous!*

Encore du français de Joliette!

Mon interlocuteur sourit. "N'ayant pas l'honneur de savoir *dans quelles eaux vous nagez*, me dit-il, je ne puis que vous répondre ceci: mes amis et moi, nous nous réjouissons de tout mouvement dont le résultat

final est de mettre l'éducation sous le contrôle de l'Etat. Nous avons obtenu cela en France ; nous y arriverons au Canada."

À propos, dans quelles eaux nagez-vous, monsieur l'abbé ?

Nous voyons que vous vous faites passer pour américain, pour homme sans préjugés ; vous vous prétendez ignorant des affaires du Canada ; la proposition Masson est pour vous une révélation. Savez-vous que vous faites l'effet d'un fameux hypocrite ?

En pur langage canadien, bien net, on emploie même un autre qualificatif.

Nous ne suivrons pas l'implacable abbé dans ses digressions franc-maçonniques fort peu intéressantes ; il suffit de dire que, pour nous, il a été le jouet d'un joyeux commis-voyageur. Notre Gaudissart en quête de victime lui a trouvé bonne balle d'américain, et n'ayant pu juger ni par son aspect ni par sa conversation de son érudition, de son intelligence et de sa haute valeur morale lui a fait avaler une série de coupleurs monumentales sur l'œuvre maçonnique, ses ténèbres et ses tentatives.

Il y a toujours des gogos pour tomber dans ces ponts demodés, et le chanoine Ouellet, qui nous a l'air fort naïf malgré ses finesses cousues de fil blanc, s'est fait, comme l'on dit, *emplir jus* qu'à la gorge.

M. Chapais aurait dû prendre ses informations avant de délivrer tant de certificats à son homme et de nous le portraictursr comme suit !

Cet incident significatif nous est raconté par un homme éclairé, pieux, éminent, par un théologien doublé d'un lettré, et qui, pour être prêtre, n'en est pas plus naïf ni moins clairvoyant, n'en déplaît à nos voltairiens en miniature.

S'il n'est pas naïf, pourquoi écrit-il des chinoïseries comme celle-ci ?

J'espère pourtant rentrer tôt ou tard au Canada.

Bien sûr que s'il rentre, il rentrera tôt ou tard à moins que ce ne soit à midi.

La Palisse qui n'était pas chanoine avait trouvé cela avant lui.

Et maintenant, goûtons un peu du Chapais, qui n'a pas toutes les qualités du chanoine Ouellet.

Nous concevons que M. l'abbé Ouellet se déclare effrayé de la conversation qu'il a eue avec cet inconnu, en France, dans un wagon de chemin de fer. Elle jette un jour sinistre sur bien des incidents, sur bien des entreprises, sur bien des *compagnies détestables* auxquelles nous assistons dans notre province depuis quel temps.

Un lapin blanc à celui qui devinera ce que notre ministre provincial a voulu mettre là !

Qu'est-ce que cela peut bien signifier *assister à des compagnies* ?

D'où part le mot d'ordre ? D'où vient l'inspiration ? Quels sont les vrais meneurs de la guerre au cléricisme qu'une poignée d'*écrivailleurs ineptes*, renforcée de quelques *douzaines d'imbéciles*, essaient de mener ici avec plus d'ardeur que de succès, grâce à Dieu ?

Allons, allons, ne vous fâchez pas, monsieur le ministre.

Tout beau !

Pourquoi *écrivailleurs ineptes* ? Pourquoi *imbéciles* ?

Nous n'avons pourtant pas parlé de votre beau père pour que vous sautiez ainsi !

Après tout, ces écrivailleurs là écrivent toujours aussi bien le français que l'abbé Ouellet et que vous, cela va sans dire, car votre modestie bien connue n'accepterait pas seule la comparaison.

Il y a des catholiques qui font parmi nous le jeu des libres-penseurs.

Dites donc, pourquoi mettez vous un trait d'union à libre pensée ; c'est là qu'est la cause de tout le mal ?

Les jours que nous traverson sont graves.

Des jours graves ! Allons, voilà du nouveau, nous avons déjà les accents graves, le vin de Graves, les Burgraves, monsieur Chapais a trouvé les jours graves.

Qu'on le décore ?

Continuons :

Guerre sans merci à tous les *novateurs ignares* qui croient faire du progrès sans en connaître la première notion, à tous les sectaires hypocrites, à tout les faux apôtres, à tous les *réformateurs de contrebande*, à tous ces écrivains de pacotille dont le français ne vaut pas mieux que la doctrine et qui sont justiciables à la fois du *sifflet et des écrivailleurs*.

Oh mais, cela se chante dans les Huguenots, au IIIe. acte. Le farouche Marcel de sa voix

de basse profonde entonne le grand air des conjures.

Rataplan, Rataplan, Rataplan !

Et l'orchestre accompagne à grands renforts de cymbales et de trombone.

Deux mots, par exemple.

Ces *novateurs ignares*, quels sont-ils ?

Seraient ce les supérieurs du séminaire de Québec, qui sont partis étudier en France les réformes à introduire dans notre enseignement classique ; sont-ce les pères oblats du collège d'Ottawa et les pères de Ste. Croix du collège St. Laurent qui bouleversent en ce moment tout leur programme scolaire pour le mettre à la hauteur des besoins actuels ; sont-ce là les réformateurs de pacotille ?

Voyons, monsieur Chapais, ménagez donc vos amis.

Quant à nous, cela nous est égal.

En fait de sifflet et d'étrivières, nous savons fort bien ce que vous pouvez faire et vous ne nous effrayez pas. Les morts que vous tuez se portent fort bien, et le CANADA-REVUE que vous aviez enterré vit encore.

Continuez à vous mettre en colère, vous nous amusez énormément.

Pour notre part, dites-vous, nous ne manquerons pas à cette tâche, et nous essaierons, dans la *mesure de nos forces*, de flétrir toutes les défaillances et de démasquer tous les traîtres.

La mesure des forces de M. Chapais !

Vous pensiez qu'il l'avait déjà donnée le jour où Victor Hugo succomba sous ses coups ; mais non, il court après de nouveaux lauriers et nous réserve une surprise.

Ce n'est pas assez pour sa valeur d'avoir démoli le roi des poètes, d'avoir anéanti le chantre de l'Année Terrible, Thomas Chapais rêve une gloire plus pure, il lui faut la peau du CANADA-REVUE.

Eh bien, il ne l'aura pas.

DUROC.

SERMON LAÏQUE

Encore un peu de temps, papas et mamans, et vos turbulents chérubins regagneront les saints établissements où ils doivent puiser la science profane et la force de surmonter les difficultés de l'existence. Encore un peu de temps, et les babillages, les éclats de rire, les propos enfantins, le tumulte, l'exubérance de vie, les demandes impérieuses ou les soumissions résignées, tout cela va s'apaiser, tout cela va s'enfuir, tout cela va disparaître comme disparaissent les beaux jours, comme s'enfuit le bonheur, comme s'apaise la tempête. Encore un peu de temps, et les foyers vont retomber dans un morne silence. Adieu les longues tables entourées de bouches riches et affamées ; adieu les joyeuses clameurs du réveil ; adieu les folles résistances du coucher ; adieu la joie pure ; adieu les beaux jours des vacances.

Encore un peu de temps et la maison sera muette et vide ; et la mère, penchée sur un léger travail, essuiera parfois une larme furtive roulant au souvenir de sa frêle fillette soumise à une discipline austère et gouvernée par des créatures incontestablement honnêtes, mais absolument incapables de lui donner même l'illusion des soins maternels.

Pauvre femme !... Pauvre mère !

Non seulement tes chers oisillons ont quitté le nid ouaté que ta tendresse attentive avait su leur rendre si doux ; non seulement, loin de toi, ils subissent la douloureuse épreuve de l'isolement, alors que leur éloignement cause tes angoisses, mais tu doutes encore de l'utilité de ton sacrifice. Tu te demandes si le régime imposé à ces chers petits est bon, et si les joies dont tu te privas ne sont pas stériles. Tu as raison de douter, car, en dépit de leur appellation, de leur costume, de leur douceur onctueuse, de leur prestige et de leur richesse, les bonnes sœurs ne sont que des mercenaires. Un enfant est pour elles ce qu'est un cheval pour le charretier, un veau pour le cultivateur, un chien pour le chasseur. On le choye en raison de ce qu'il rapporte. Si les parents paient régulièrement le tarif le plus élevé, l'enfant sera l'objet de toutes les attentions. On dorera sa cage de façon à ce qu'il n'aspire pas à s'envoler, et pour cela on ne lui imposera rien de désagréable, — l'étude, par exemple, — mais on s'attachera à lui démontrer que le couvent vaut mieux que la famille. On lui desséchera le cœur, mais qu'importe ! il faut bien faire de l'argent.

Faire de l'argent, en effet, tout est là. Instruire les enfants ? — Pourquoi faire ? Est-ce pour les mettre en mesure de triompher des vicissitudes de la vie ? — Mais dans vingt-cinq ans les communautés de toutes

sortes n'auraient plus aucune raison d'existence. As-tu songé à cela ? Plus de communautés pour quêter, pour carotter et pour abrutir, mais ce serait la fin du monde !

Allons ! mère désolée, sèche tes larmes. Souviens-toi des leçons d'abnégation que tu as reçues, et laisse ta mignonne petite fille précéder ses sœurs dans l'établissement où l'on t'a formée toi-même. Souviens-toi que ce monde est pervers, bête, méchant, hideux ; souviens-toi que l'espèce humaine est vile, lâche, monstrueuse ; souviens-toi que le terrestre bonheur s'est réfugié dans les cloîtres, et que, si tu n'as pas eu l'incalculable faveur de pouvoir t'y abriter, tu dois laisser au moins à tes filles la possibilité d'y couler paisiblement leurs jours.

Ah, malheureuse ! tu es comme toutes les mères. Tu trouves une volupté quasi divine dans l'amour maternel, et ce sentiment violent t'aveugle au point que tu repousses pour tes enfants le moyen de vivre dans une béate oisiveté et de gagner sûrement le ciel aux frais des ridicules laïques ! Folle, folle, folle ! triple folle !

Mais puisque cette folie est incurable ; puisque tu crois que Dieu t'a imposé la tâche d'élever tes enfants selon ta meilleure inspiration ; puisque c'est avec inquiétude et douleur que tu les vois partir pour le couvent, supprime l'une et l'autre en sortant de la multitude moutonnaire, c'est-à-dire en agissant comme il te plaît et non comme il plaît à des étrangers avides.

Et pourquoi ne mets-tu pas tes filles dans une institution laïque, dans une de ces académies tenues par des dames sans cornette ? Il n'en manque pas à Montréal. Là, du moins, tu n'as aucun sujet de crainte. Les directrices et les maîtresses sont des mères de famille ou destinées à le devenir. Par conséquent, elles ne peuvent qu'entraîner leurs élèves dans la voie qu'elles sont appelées à parcourir. N'ayant ni l'intention ni la possibilité de capter les dots en capturant les jeunes filles, ces dames bannissent le mysticisme de leurs programmes ; elles le remplacent par une discrète préparation au rôle d'épouse et de mère. Comme ces dames ne jouissent d'aucune des prérogatives réservées aux amantes de Jésus, elles sont munies d'un diplôme de capacité qui donne toutes les garanties désirables et la certitude que la jeune fille, sortant de leur maison, sera à même de tenir une place honorable dans ce pauvre monde tant décrié.

Une autre considération, aussi puissante que les autres, doit influencer sur ton choix : c'est la question pécuniaire.

Quoi ! dira-t-on, vous parlez de l'avenir de nos enfants et vous y mêlez une misérable question d'argent ! mais c'est une profanation !

Doucement, s'il vous plaît.

Les pères et les mères travaillent dix-huit ou vingt ans pour élever une jeune fille, objet de leur unique préoccupation et de leur immuable amour. Au bout de ce temps, un homme survient qui la prend. Si la jeune femme est heureuse, le père et la mère le sont aussi. Ils ont la part de ses joies. Mais si elle est malheureuse, ils souffrent de ses douleurs. La recherche du bonheur relatif qui nous est permis ici-bas est donc le principal ressort de l'activité humaine. Mais l'activité humaine ne pouvant s'exercer sans argent, il est logique et sage de ne pas en dépenser inutilement. En d'autres termes, les sommes employées à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse doivent être appliquées uniquement à ces fins, et non servir à grossir le trésor inutile des innombrables monastères qui dévorent la Province.

Dans les académies dirigées par des dames laïques toutes les dépenses faites pour l'enfant profitent à l'enfant. Ces dames, n'ayant aucun bénéfice sur les livres, cahiers, crayons, plumes, etc., ne poussent pas à la consommation et ne réforment pas périodiquement les livres en usage pour encaisser un joli profit sur les nouveaux ouvrages imposés.

Je connais une communauté religieuse, dans une grande ville de la Province, qui a un internat et un externat. La règle de l'internat est fort rigoureuse et les conditions d'admission passablement compliquées. C'est que l'on ne tient pas à avoir d'élèves internes fournis par les familles riches ou aisées. Voici pourquoi : Les internes paient \$60.00 par an, prix fixe. Le casuel est d'environ un dixième. Les externes, au contraire, paient \$2.50 par mois pour avoir accès dans les classes. Pour apprendre la musique, il faut payer \$2.00 par mois de supplément ; pour apprendre le dessin, \$1.50 par mois ; pour apprendre l'anglais, \$1.00 par mois. Voilà déjà, pour les dix mois de l'année scolaire, \$70.00 sortis de la bourse paternelle. Si c'était tout, ce serait parfait. Mais il y a les livres, cahiers et fournitures qui en absorbent presque autant. Il y a, de plus, les fêtes de la mère supérieure, de la mère économe, de la mère portière, de la mère par ci, de la mère par là, de Monseigneur, de Monsieur le chapelain ; il y a le mois de Saint Joseph, il y a le mois de Marie, il y a des reliques à adorer, des anniversaires à célébrer, des deuils à porter, des cloches à faire sonner, des pauvres à soulager, des pécheurs à sauver, des conversions à demander, des morts à pleurer, des saints à implorer, des vocations à imiter, des chapelets à égrener, bref, c'est toujours de l'argent à abouler. Il ne se passe pas une semaine sans que les enfants soient tenus de fournir une contribu-

tion. On entretient chez eux une émulation de générosité orgueilleuse. C'est à qui assommera papa ou maman pour offrir le plus beau présent ou la plus forte somme. A certaines dates, on organise des pique-niques. Les élèves fournissent les victuailles, chaque fillette apporte un panier bien garni, et tout est mis en commun. Les reliefs,— les bons reliefs — sont mis de côté pour les maisons de pension que les bonnes sœurs exploitent en ville. Comme ça, rien n'est perdu.

Au mois de mai dernier, par une permission spéciale — était-ce une permission si spéciale que cela ? — on célébrait la première communion dans la chapelle de l'établissement. Huit enfants, six filles et deux garçons, avaient été préparés à recevoir la divine Eucharistie. C'était une admirable occasion de faire une bonne affaire. Croyez que ça n'a pas manqué. On a imposé aux enfants une retraite cloîtrée du mercredi au dimanche, jour de la cérémonie. Les petits anges mangeaient et couchaient au couvent. Les parents n'avaient pas le choix de consentir ou de s'opposer à cette retraite, pas plus qu'ils ne pouvaient se dérober au prix de la pension qui était fixé à \$1.00 par jour. Huit enfants détenus pendant quatre jours, à raison de \$1.00 par jour et par tête, cela représente \$32.00, sur lesquelles les bonnes sœurs ont prélevé de quoi alimenter ces enfants avec du blé d'inde bouilli, sauf le samedi, où on leur a donné du poulet rôti. La maman d'une des fillettes avait porté au couvent deux bouteilles de vieux vin de Bordeaux, avec prière d'en donner à sa fille anémique un verre à chaque repas, mais les bonnes sœurs ont jugé qu'une sainte mortification était de rigueur, et se sont sagement abstenues de souscrire au désir de la maman ; elles se sont également abstenues de rendre les deux bouteilles.

Eh bien, faites le compte aussi réduit que possible de tous ces frais, et si vous arrivez au minimum exagéré de \$120.00 par an comme coût de l'éducation dans cette maison moyenne, qui est le prototype de tous les couvents où l'on vend la soupe, le sommeil, le bon Dieu et l'ignorance, je l'irai dire à Rome.

Quant à toi, mère alarmée dont j'ai vu les pleurs, puisque tu as le bonheur d'être intelligente, vaillante et forte, applique ces rares qualités à une action énergique. Romps avec la routine, romps avec les préjugés. Envoie tes filles dans une académie de dames laïques. Elles n'apprendront pas là toutes les mièvreries que l'on enseigne dans les couvents ; elles ne sauront peut-être pas broder un papillon fantastique sur un squelette de feuille, mais elles apprendront la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, l'anglais, la clavigraphie, la sténographie, la musique,

le dessin, la bonne tenue, la conversation, et, par dessus tout, l'amour qu'elles doivent à leurs parents. Ne crains pas, mère timorée, que l'enseignement de la morale lui fasse défaut ; ne crains pas que les saints mystères de la religion lui restent inconnus ; les académies laïques sont sous la direction spirituelle d'un aumônier, dont les leçons sont d'autant plus fructueuses qu'elles ne sont pas uniques.

Certes, tu vas subir des assauts redoutables ; tu vas être l'objet de la réprobation d'un groupe cupide et d'un groupe imbécile ; la concurrence aux abois va user envers toi de toutes les séductions. Ne fléchis pas. Tu es mère, par conséquent tu es forte. Songe que l'avenir de tes filles dépend de ta fermeté. Songe que ta mission est composée de sacrifices renouvelés, que ton devoir est de défendre tes enfants, que Dieu mesure aux mères le fiel dont il les abreuve. Songe que l'excès d'amertume est une volupté et que le remède est à côté du mal.

Dispose de tes enfants, ils sont à toi ; et rappelle-toi ce proverbe qui est l'expression du devoir dans toutes les circonstances :

"Fais ce que dois, advienne que pourra."

LUPUS.

LES BIENS DU SEMINAIRE

Nous allons reprendre cette question où nous l'avions laissée.

30 Le Séminaire de St Sulpice remplit-il ses obligations ?

Quelles sont ces obligations ?

Nous les rappelons ici d'après le chp. 42 des S. R. B. C., sec. 2.

Le Séminaire de St Sulpice a été confirmé dans la possession de ses biens aux conditions suivantes :

1. La desserte de la paroisse de Montréal.
2. La mission du lac des Deux-Montagnes pour l'instruction morale et religieuse des Indiens Algonquins et Iroquois.
3. Le soutien du petit Séminaire ou Collège de Montréal.
4. Le soutien d'écoles pour les enfants dans la paroisse de Montréal.
5. Le soutien des pauvres invalides et orphelins.
6. Le soutien et le maintien convenable des membres de la corporation et de ses officiers ou serveurs.
7. Le soutien de telles autres institutions religieuses de bienfaisance et d'éducation qui pourront être approuvées de temps à autre par le gouvernement de cette province.

On sait que ces conditions sont le résumé des charges en échange desquelles les donataires avaient mis les Sulpiciens en possession de propriétés dont le revenu, comme nous l'avons vu, est de près de UN MILLION par année.

Et maintenant, ces obligations sont-elles remplies ?

Pour prouver qu'elles ne le sont pas, en dehors des preuves journalières et connues de tous que nous pourrions citer, nous reproduirons des passages importants d'un ouvrage fort intéressant, la *Comédie Infernale* écrite, il y a quelques années, sous l'inspiration des Jésuites.

Nous y trouverons tout ce qu'il nous faut.

Il n'y a personne pour mieux connaître un Sulpicien qu'un Jésuite, et *vice-versa*.

Quant à la véracité de la *Comédie Infernale*, nous citerons le passage suivant d'une autre brochure non moins castor, c'est-à-dire trois fois sainte, intitulé *La Source du mal de l'époque*, et signée *Un Catholique*.

Voici son avis :

La *Comédie Infernale* ne dit que la vérité, et elle a pour but de faire triompher les principes d'ordre et de justice. Il y a beaucoup d'œuvres que l'on qualifie de *bonnes* et d'*excellentes* même qui n'ont pas ce mérite, et il serait facile de le démontrer.

Et plus loin :

Quant au fond, la *Comédie Infernale* reste inattaquable.

Munis de ce certificat, nous prendrons d'abord ce qui a trait aux obligations religieuses.

Le Séminaire de St Sulpice a fait évidemment table rase de tout ce qui pouvait de près ou de loin ressembler au respect de son but primitif, qui était, comme nous l'avons vu, dans les citations relatives à ses titres de propriété : d'amener par tous les moyens possibles la conversion des indiens et l'*édification des français habitués en icelle*. (île de Montréal.)

Qu'on en juge par le passage suivant d'un mémoire de Mgr Provencher, où il est parlé des efforts tentés dans un temps par le Séminaire pour faire accepter l'Église Paroissiale de Montréal comme cathédrale :

" Mais cette église n'appartient pas au Séminaire, elle a été bâtie par la fabrique et par la ville ; cette église est très endettée. Le Séminaire l'offre pour cathédrale : probablement sans que les marguilliers en sachent rien. Qui sait si ces hommes à hautes prétentions voudront cette mesure ? Qui osera répondre qu'ils n'y mettront point des conditions que le nouvel Evêque ne pourra accepter ? Ce sont encore les mêmes marguilliers, du moins en grande partie, qui

il y a quinze ans, ont forcé Mgr de Telmesse à sortir de leur église en décidant qu'il n'aurait plus de trône, de dais, etc., etc."

A la lecture de ce passage, un des personnages de la *Comédie Infernale*, Axaphat, s'écrie :

Comme on reconnaît bien dans ces pauvres marguilliers l'application du proverbe : *Tels maîtres, tels valets*.

Hein, n'est-ce-pas toujours la même chose ?

Tels maîtres, tels valets.

Ne dirait-on pas que c'est écrit d'hier ?

N'avons-nous pas vu l'autre jour le curé de cette même église, déclarer au tribunal qu'il n'avait de compte à rendre à personne des quêtes faites dans son église, et l'un de ses marguilliers lui demander ensuite pardon d'avoir voulu se renseigner ?

Les Sulpiciens ne sont pas partageux, chacun sait cela, mais il est bon de le rappeler au peuple, qui oublie trop facilement que ces biens, dont le Séminaire tire tout revenu, appartiennent à toute la communauté catholique de Montréal.

Ecoutez encore ce que dit Mgr Provencher de l'emploi qu'a fait St Sulpice de ses immenses revenus :

" La générosité du Séminaire à l'égard de l'évêque est un peu tardive. C'est le même évêque auquel il a refusé du pain et un abri il y a seize ans ; cet évêque était pourtant alors envoyé par le Saint-Siège à la demande de l'évêque diocésain comme aujourd'hui. Le Séminaire lui offre un logement maintenant qu'il en a un beau, il offre du pain, mais depuis seize ans il n'en a pas manqué sans le tenir du Séminaire.

" Si cette maison lui eût fait la petite part de ses grands biens, elle se serait fait honneur."

Ces quelques mots suffisent pour justifier cette exclamation de Perrier dans la *Comédie* :

Aussi, sans remonter au delà de 50 ans, les Sulpiciens ont martyrisé et abreuvé d'amertume les évêques suivants : Bourget, Lartigue, Baillargeon, Panet, Plessis ! Qu'ils viennent maintenant se donner pour des moutons !

L'acte que nous avons cité impose en première ligne au Séminaire la desserte de la paroisse de Montréal.

Comment ont-ils accompli cette partie de leur tâche ?

Ecoutez l'ouvrage déjà cité où nous remplacerons pour plus de clarté la désignation primitive de *Curés Perpétuels* par son équivalent *Sulpiciens* :

BELZEBUTH.

Les Sulpiciens insinuèrent aux populations que si les paroisses s'établissaient, elles auraient à payer des dîmes, bâtir des églises.

ASTAROTH.

Ces obligations n'existaient-elles pas avant ?

BELZEBUTH.

Les Sulpiciens ont reçu des biens immenses pour l'entretien du culte et pour l'éducation de la jeunesse catholique de Montréal.

Ainsi, ils n'avaient pas le droit de réclamer de dîmes ; quant aux églises, lorsqu'ils en construisent, ils se font aider par les populations.

BELIAL.

S'ils ont reçu des biens pour les frais du culte, etc., ils ont donc tort de menacer les populations de payer les dîmes, etc.

BELZEBUTH.

Certainement qu'ils ont tort.

Mais, n'est-ce pas la même chose en tout ?

Continuons donc les citations :

BAALBERITH.

Les Sulpiciens réparent en ce moment leur église Notre-Dame ; comme vous le pensez bien, ils font ces réparations à l'aide de quêtes, car il est écrit que les \$400,000 de revenu annuel du Séminaire n'y peuvent rien.

OLIVOR.

Et les gens donnent ?

BAALBERITH.

Certainement, ils ne sont pas obligés d'imiter les Sulpiciens.

Cependant, l'un des marguilliers, ayant été prié de souscrire à cette fin, répondit à celui qui lui faisait cette invitation qu'il souscrirait pour les réparations de Notre-Dame la même somme souscrite par le Séminaire pour la cathédrale.

Celui qui reçut cette réponse alla tout joyeux annoncer la chose au curé Rousselot, lui demandant combien le Séminaire avait souscrit pour la Cathédrale.

Le curé balbutia, rebalbutia, rebalbutia, rebalbutia, et promit à la fin de voir lui-même le marguillier en question.

Généreuse association, n'est-ce pas, que celle des messieurs de St Sulpice !

Nous venons de voir comment ils s'acquittent de leurs obligations religieuses.

Prenons les obligations relatives aux Indiens d'Oka.

Ici l'examen n'est pas difficile, le Séminaire a abandonné au gouvernement fédéral tout l'entretien des Sauvages et il a conservé les terres.

C'est plus économique.

Quant au Collège de Montréal, tout le monde sait que la principale opération du Séminaire consiste à recouvrer précieusement de chaque élève le montant de sa pension.

Ce n'était pas la peine de leur donner l'île de Montréal pour si peu.

Le soutien des écoles pour les enfants dans la paroisse de Montréal est encore une autre charge dont s'est affranchi le Séminaire. Les écoles sont soutenues au moyen de la taxe scolaire, et la seule besogne des Sulpiciens consiste à envoyer le curé Sentenne au Bureau des Commissaires d'Écoles pour tout mêler.

Le soutien des pauvres invalides et des orphelins est encore un de ces devoirs dont messieurs les Sulpiciens se sont dégagés avec promptitude sur les autres communautés.

St Sulpice, qui souscrit pour la colonne Nelson, se garde bien de souscrire pour les orphelins.

Quant au soutien des institutions de bienfaisance et d'éducation auxquelles le Séminaire est tenu d'appliquer une partie de ses revenus, nous n'avons qu'à rappeler sa conduite vis-à-vis l'Université-Laval pour montrer comment il observe sa mission.

Le public a encore présent à l'esprit ce fameux don tant annoncé de \$75,000 pour la construction de l'Université, don qui devient ensuite un prêt après que le Séminaire a tiré partie du terrain légué pour l'érection de ce monument.

D'ailleurs, pourquoi le Séminaire ferait-il des sacrifices pour la construction d'un temple de la science ?

Vous connaissez l'opinion de St Sulpice à cet égard :

Un des leurs, M. Faillon, ne disait-il pas à Rome, à propos des Universités, que ces institutions étaient inutiles au Canada, où, quel qu'effort qu'on fit, on ne parviendrait jamais à former des prêtres, des magistrats, des avocats, des médecins de quelque valeur *parce que les ressources intellectuelles des Canadiens étaient trop médiocres.*

Un autre, M. Bayle, ne disait-il pas un jour qu'il est très dangereux d'instruire les Canadiens ? "La plupart de ceux qui appartiennent aux classes libérales ne se confessent pas."

Voilà sans doute pourquoi ces excellent messieurs préfèrent conserver dans leurs coffres leurs immenses revenus.

D'ailleurs, St Sulpice est réfractaire au mouvement. Notre confrère, Horace St Louis, citait l'autre jour un exemple relatif à cette somnolence, qui est particulier à St Sulpice de Montréal, mais à Paris c'est la même chose.

Là encore ne lit-on pas aux Séminaristes le vieux code de St Sulpice réuni dans les *Examens Particuliers* de Tronson, et auquel il n'a pas été changé un iota.

Ce code recommande aux Séminaristes *de ne pas mettre de dentelles aux culottes, de ne pas prendre la viande avec les doigts, de se servir des fourchettes, s'il y en a...*

Un article dit :

"Le samedi avant les vacances, les élèves sortiront pour aller retenir leurs places à la diligence."

Des diligences, grands Dieux, en plein Paris.

"St Sulpice, dit Renan, est une chose archaïque, un fossile de deux cents ans."

Le soutien et le maintien des membres de la corporation est à peu près la seule des obligations qui soit convenablement exécutée.

Tout le reste est violé, atrocement violé.

Les revenus perçus à Montréal sont expédiés à Rome et à Paris, et notre population catholique est atrocement fustrée.

Elle l'a toujours été, et la *Comédie Infernale* déjà citée faisait-elle aussi comme suit la revue des sept conditions imposées au Séminaire.

BELIAL.

Remplissent-ils ces obligations ?

BELZEBUTH.

Quelque-unes, et en partie seulement.

Malgré les revenus de l'immense paroisse de Montréal où le casuel est élevé, ils affirment que la paroisse leur doit 400,000 piastres.

Les membres de la corporation et le gouvernement paient des sommes considérables pour l'éducation.

Il est vrai que les curés perpétuels donnent \$144.00 par tête à un certain nombre de Frères des Ecoles Chrétiennes, et qu'ils allouent quelque chose aux Sœurs de la Congrégation pour aider à l'entretien d'une petite classe de pauvres dans quatre localités.

Pour les invalides, les malades, les orphelins, ils ne donnent rien ou presque rien.

Ce sont d'autres communautés et des particuliers qui font ces œuvres.

Quant aux populations, il y a un faubourg très vaste qu'ils ont laissé manquer de secours religieux suffisants pendant longtemps, tellement qu'à la fin l'Evêque a appelé les Oblats qui ont, à force de sacrifices, bâti une Eglise, élevé des Ecoles, etc., sans que les curés perpétuels aient voulu donner un sou.

Seulement, quand les paroisses se sont établies, les Sulpiciens ont laissé à l'Evêque les paroisses les plus pauvres, et ils ont eu la délicatesse de prendre pour eux celle qui se trouvait renfermer le quartier des Oblats.

Nous ne sommes pas plus avancés qu'alors, et

Mgr. Provancher voyait clair lorsque, évêque de Juliopolis, il écrivait de Rome en 1836 :

M. l'abbé Thavenet, prêtre de St Sulpice demande au St. Siège la conservation des privilèges de la maison de St. Sulpice de Montréal, sans en donner la liste, ni aucun détail.

Et l'un des interlocuteurs de la *Comédie Infernale*, Axaphat reprenait :

Ce sulpicien croyait probablement que les privilèges ecclésiastiques se vendent à l'enchère. N'eût-il pas mieux fait d'offrir qu'à l'avenir les Sulpiciens de Montréal se conduiraient suivant l'esprit de leur pieux et vénérable fondateur.

Mais, non content de s'affranchir moralement de toute obligation, le Séminaire a déjà tenté de s'en affranchir matériellement, et nous en avons la preuve dans le mémoire déjà cité :

M. Rioux, supérieur du Séminaire de Montréal, qui vint à Rome il y a quelques années, avait obtenu du St. Siège la permission de vendre les biens du Séminaire au gouvernement. L'évêque de Québec refusa son consentement, et envoya à Rome deux agents qui obtinrent la revocation de cette permission. Il adressa, avec son clergé, une requête au gouvernement pour demander la conservation de ces biens ; le parlement se joignit au clergé en demandant plusieurs fois que ces biens restassent tels qu'ils avaient toujours été. Le clergé comme le parlement considéraient ces possessions comme biens religieux du pays ; vu que la possession des fonds était beaucoup plus sûre qu'une rente sur le gouvernement.

"C'est ainsi que le séminaire resta, malgré lui, possesseur de ses biens"...

Et maintenant que nous avons passé en revue les trois points de la question et que nous avons établi que les Biens du Séminaire, qui peuvent être évalués à seize millions, lui ont été donnés à condition de remplir vis-à-vis de la population certaines charges religieuses, sociales et éducationnelles qu'il ne remplit pas, nous allons voir s'il n'y aurait pas moyen de le forcer à les remplir.

CHERCHEUR.

Insistez pour avoir un piano Knabe. Quand vous êtes disposé d'acheter un piano pour le reste de votre vie, non pas de ces instruments qui ne durent que quelques années, mais un piano dont les qualités ne laisseront rien à désirer, alors insistez pour avoir un piano Knabe. Le son pur et harmonieux de ce piano n'est pas une qualité artificielle pouvant être perdue en quelques semaines, laissant un son âcre et dur au lieu du brillant, de la douceur et de l'harmonie du son. Il a fallu 55 années de travail assidu et persistant pour donner au piano Knabe cette qualité qui ne se perd pas avec le temps ; ces efforts ont rendu ce piano le modèle de la durabilité. Rappelez-vous que les pianos Knabe ne sont vendus que par Willis et Cie. Toute autre maison annonçant ainsi le piano Knabe ne veut que laisser l'impression qu'il est vendu par ses propriétaires ; ceux-ci n'agissent ainsi que pour attirer l'attention sur eux. Ne vous laissez pas tromper. Willis et Cie., seuls agents, 1824 rue Notre-Dame, Montréal.

GRACE D'ÉTAT

Les castors, à l'encontre du lapin, laissent toujours percer le bout de la queue.

Ce sont eux qui nous ont fait les plus vifs reproches de notre prétendue désobéissance aux conseils et aux ordres de l'évêque.

Nous avons eu beau exciper de notre rôle social de journalistes, de notre responsabilité, rien n'y a fait.

Ces belles âmes ont réclamé notre pendaison haut et court.

Pourtant, en feuilletant quelques numéros épars du défunt *Etendard*, je suis tombé sur ce curieux passage relatif au manifeste lancé en 1887 par M. Montplaisir, candidat à la députation dans le comté de Champlain.

M. Montplaisir déclarait avoir reçu de Mgr Taché lors de l'affaire Riel, une lettre dans laquelle l'Archevêque conseillait de ne pas renverser Sir John.

Mgr Taché a toujours été conservateur. A ce propos, le Sénateur Trudel, fondateur et grand prêtre du castorisme, disait :

"En quelle qualité respective un évêque et un député agissent-ils en semblable matière ? Lequel a une autorité supérieure à l'autre ? Qui a le devoir le plus impérieux à remplir ? Qui porte la responsabilité de la décision et qui doit avoir surtout grâce d'état en la matière ?

"Il s'agit évidemment d'une matière civile et politique, et il est évident que, pour le député, l'accomplissement de son mandat ou, si l'on veut, le vote à donner, le jugement à porter, est exclusivement de son domaine. Il peut, il doit même écouter avec un religieux respect, une grande déférence, l'avis de son évêque et de son curé, mais il est un avis qui, en la matière, est supérieur, c'est celui de sa conscience, c'est la dictée de son propre jugement.

"De plus, comme c'est à lui que Dieu impose le devoir de juger par son vote, il a, en formant sa conviction, grâce d'état..."

Allons, pourquoi n'en serait-il pas de même pour le journaliste ?

Voyons, M. Tardivel !

JOURNALISTE.

A CHICAGO

La presse bien pensante — c'est ainsi qu'elle s'intitule — nous écrase du poids des compliments que l'abbé Bruchesi se fait décerner à Chicago pour l'exhibition des produits de nos établissements d'éducation.

Les journaux cités ne tarissent pas d'éloges que le modeste chanoine déguste avec délices, et les défenseurs du système actuel y voient la glorification des méthodes usitées, une revanche des critiques subies et un encouragement à l'impénitence.

Nous regrettons que tel soit le résultat de l'exposition, mais nous n'en sommes pas surpris.

Si l'on veut se reporter au No. 13 du CANADA-REVUE, on y lira ce qui suit sous le titre : *Envois à l'Exposition* :

Grâce aux nombreuses poussées que le CANADA-REVUE a données à fréquentes reprises, le sous-commissaire québécois à Chicago a compris le besoin de faire représenter nos maisons d'éducation canadiennes-françaises, et a émoustillé un peu le zèle de nos communautés.

Comme il fallait s'y attendre, ce sont naturellement les maisons d'éducation riches et celles seulement qui sont sous le contrôle religieux qui seront représentées.

Il paraît même que l'on y fait des frais considérables pour être exceptionnellement brillants.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour former une idée réelle de la valeur de l'éducation et du système ?

Naturellement il sera flatteur pour notre amour-propre de voir ces œuvres faire bonne figure, servir de trompe-l'œil là-bas à Chicago pour cacher au moins notre faiblesse.

Mais, ce qui est profondément triste, c'est de songer que personne ne parle de nos écoles élémentaires.

Et pour cause : elles n'existent pas.

Nous avons un semblant de haute éducation, toute factice, c'est vrai, mais qui peut encore causer quelque illusion.

Mais pour l'éducation du peuple, qu'avons-nous ?

Rien, absolument rien.

La section canadienne de l'instruction publique à Chicago sera bien l'image frappante de notre situation et de notre système d'éducation.

Tout pour l'extérieur, rien pour le côté pratique.

L'apparat, le fla-fla, le clinquant, voilà le malheur de notre race.

Si encore nous pouvions espérer que nos éducateurs apprendront quelque chose là-bas.

Mais non, ils n'oublient rien et ils n'apprennent rien.

On avouera que nous avons deviné assez juste.

Maintenant, attendons la fin de l'exposition et nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

MAGISTER.

Visitez la maison James Baylis & Son, 1837 rue Notre-Dame (James Baylis Manufacturing Company), avant d'acheter vos tapis.

CASUISTIQUE RADICALE

Comme la théologie, la politique radicale a ses subtilités, et c'est merveille d'ouïr les casuistes laïques délibérer gravement sur les cas de conscience les plus épineux. A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, à Paris, la question s'est posée de savoir ce qui était deuil politique ou ce qui ne l'était pas. D'un commun accord, nos docteurs on proclamé que le fait de mettre des drapeaux aux fenêtres et d'allumer des lanternes vénitiennes, même de couleur sombre, était une insulte au deuil national, mais que le fait de se livrer à des danses folâtres dans les bals de carrefour ne rompait pas le deuil, " parce que, dit la *Lanterne*, les divertissements de la rue n'ont pas de portée politique." A la bonne heure, voilà une décision qui mettra fin aux douloureux combats intérieurs des citoyens qui, partagés entre l'envie de danser et le devoir de manifester leurs patriotiques angoisses, se trouvaient fort embarrassés. Et la *Lanterne* ajoute : " Ce ne sont pas les opinions qui dansent." Nous nous étions toujours doutés que les jambes y étaient pour quelque chose. Mais du moment qu'on peut, sans danger pour ses opinions, danser et boire même à discrétion, tout est pour le mieux, et ce ne sont pas les marchands de vin qui protesteront contre les décisions du concile. Les marchands de drapeaux et de lampions auraient peut-être, eux, quelques réserves à faire : mais chacun sait qu'au point de vue électoral et au point de vue de la vente au numéro, cette corporation respectable, mais peu nombreuse, n'est qu'une quantité négligeable.

CASUISTE.

TOUR DE FORCE INCROYABLE

Holtum, surnommé "*Le roi du canon*," qui a fait courir tout Paris et fait tant de bruit dans toute l'Europe, vient d'arriver à New York, où il a donné une représentation devant toute la presse réunie. On lui consacre, comme à Paris, Londres et les autres grandes villes, des colonnes entières ; pour donner une idée de ce tour qui paraît invraisemblable, nous publions ci-après le compte rendu du *Journal Illustré*, de Paris.

L'HOMME AUX BOULETS

Décidément, l'incrédulité est une bonne chose ! D'abord parce qu'elle évite à celui qui la possède une foule de désillusions, et ensuite parce que, lorsque cette incrédulité est vaincue par l'évidence de faits extraordinaires, l'émotion que l'on ressent de l'impression que vous laissent ces faits est d'autant plus grande, que l'on était moins préparé à la

ressentir, et que l'on avait nié plus énergiquement la possibilité de telle chose qui vient s'imposer à vous d'une manière indiscutable.

Aussi, quand on venait à nous parler de l'athlète qui set, ou plutôt qui était, le *great attraction* du Cirque Oscar Carré, n'avions-nous pas assez de moqueries pour celui qui venait nous raconter qu'il avait vu arrêter au vol un vrai boulet, lancé par un vrai canon chargé avec la vraie poudre ; chose extraordinaire, qui devait être, selon nous, le résultat de l'emploi de quelque truc ingénieux, inaperçu par le spectateur trop crédule.

Pourtant à la fin, nous fûmes tellement agacé par les récits de gens qui avaient vu tonner le canon et arrêter le boulet, que nous nous décidâmes à aller voir l'homme aux boulets, et cela par acquit de conscience pour remplir notre devoir de chroniqueur, en dévoilant au public la ficelle qui, selon nous, devait exister.

Donc, mercredi dernier, nous arrivons au Cirque Carré avec cette disposition d'esprit, fermement décidé à tout voir et à tout toucher, pour nous bien assurer si le canon n'est pas en carton, si la poudre dont on le charge n'est pas du sable, et surtout si le boulet n'est pas en caoutchouc.

Nous pénétrons dans la salle dont l'aspect devait tout d'abord nous disposer favorablement, car elle est très jolie, décorée avec un goût excellent, parfaitement éclairée, et toutes les places bien disposées pour le public. Pourtant, l'arène nous semble un peu petite, mais tant mieux, car la difficulté des exercices équestres n'en est que plus grande, en ce qu'elle raccourcit l'allure des chevaux et la rend plus saccadée.

Nous voyons passer successivement des écuyers en maillet qui exécutent leurs sauts périlleux en faisant des grâces, et des écuyères qui minaudent en sautant au travers des disques de papier ; mais comme ni les uns, ni les autres, ne se laissent tomber, il n'y a rien à dire ; et d'ailleurs, si nous voulions parler ici des exercices d'équitation que nous avons vus, nous raconterions ceux d'un infortuné caniche dont le nom bizarre nous échappe, et qui exécute sur sa monture tous les tours et toutes les poses qui ont été inventés depuis le jour où un cheval, muni d'un panneau, a été mis sur la piste d'un manège.

Mais voici le moment du coup de canon et du boulet saisi au vol. Les garçons de manège dressent, à l'entrée des écuries, une palissade en planches épaisses d'un pouce et demi environ.

Holtum charge sa pièce en faisant, aux préalable, sonner le boulet sur le canon pour faire constater que l'un et l'autre sont bien en métal ; puis il va s'appuyer contre la palissade faisant face à la pièce, et il commande feu ! Le coup part, et le boulet, lui effleurant la joue, vient briser la palissade qui vole en éclats. Un peu plus à droite ou plus bas, et il avait la tête fracassée ou la poitrine défoncée ! Eh bien ! ce spectacle si effrayant qu'il fût, n'était rien auprès de celui que nous allions voir, et qui est l'acte le plus follement téméraire auquel il soit possible d'assister. Après avoir revêtu une espèce de plastron, Holtum commence à recharger sa pièce ?

Lorsque son canon est chargé, l'athlète va se placer devant, à une distance de huit à dix pas ; il commande de nouveau : Feu ! et reçoit dans ses mains gantées comme des espèces de mitaines, le boulet qui lui échappe en le touchant.

Pendant la pause nous allons voir dans les écuries où il est remisé, le fameux canon, que nous examinons sur toutes ses faces.

C'est une véritable pièce de campagne calibre 12, se chargeant par la bouche. En vain scrutons-nous soigneusement la culasse, espérant y trouver un indice quelconque qui nous révélerait la présence du ressort à bondin que nous pensions devoir exister. Mais il nous reste à voir les boulets et la manière de s'en servir.

Le spectacle recommence ; nous ne détaillerons ni les exercices des clowns, ni le travail de haute école d'un admirable bai noir monté par le directeur du cirque, lequel présente ensuite quatre superbes chevaux hongrois dressés en liberté, dont le travail nous aurait vivement intéressé dans tout autre moment ; mais ce que nous voulions voir, c'était le professeur Holtum, l'homme aux boulets ; enfin il arrive !

C'est un jeune homme aux cheveux roux et courts, de taille moyenne mais admirablement proportionné, svelte et vigoureux comme l'un des lutteurs de Canova, et qui joint à ces avantages plastiques une souplesse et une adresse vraiment remarquables, car il joue avec ses boulets comme un jongleur ordinaire joue avec des oranges. Ces boulets peuvent être creux, mais ils sont bien en fer et de plus fort lourds, ainsi que nous nous en sommes assuré en les prenant des mains d'un artilleur anglais qui seconde notre homme dans ses exercices, qu'il exécute avec une audace et une habileté surprenantes.

Au moment où le coup portait, la salle toute entière a répondu à la détonation par un cri d'effroi, et presque tout le monde quitte sa place, pour se soustraire à ce spectacle qui ressemble à un cauchemar, car, chose incroyable, le coup de canon qui vient d'être tiré sur cet homme est aussi fort que celui qui a brisé la palissade !

Mais Holtum court de nouveau vers sa pièce, il la charge avec une espèce de frénésie, qui devient presque de la rage, quand il voit que le public s'empresse de gagner la porte, ne voulant sans doute pas assister à ce nouveau jeu de la mort.

Aussitôt qu'il a rechargé sa pièce, Holtum court se replacer ; et à peine est-il en face de la gueule du canon, qu'il crie : Feu ! en se jetant au devant du boulet qui lui arrive en pleine figure, et avant qu'il ait eu le temps de se garantir avec ses mains ; pourtant, il a encore la force de l'arrêter en tombant à la renverse ! Il se relève en chancelant et laisse tomber le boulet tout ensanglanté. Il cache sa figure dans ses mains, mais le sang bouillonne à travers ses doigts, en traçant un rouge sillon jusqu'à l'entrée des écuries où Holtum s'affaisse avec un gémissement. Sa figure, couverte de sang, est horrible à voir ; mais ses camarades l'emportent et il nous est impossible de savoir quelle est la gravité de sa blessure. A-t-il le visage écrasé, ou bien a-t-il mâchoire fracassée ? C'est ce que nous nous promettons de savoir bientôt. En effet nous allâmes le lendemain au cirque Carré ; mais il paraît que l'on a l'habitude de semblables choses dans ce monde-là, car le directeur étant absent, personne ne put me donner des nouvelles précises sur l'état d'Holtum ; enfin, pourtant on nous adressa à une grande diablesse d'écuyère qui doit être américaine, si nous la jugeons d'après son langage et d'après son flegme, laquelle nous répondit tranquillement : " Ah ! Holtum ; oui, il a été touché hier ; mais peu de chose ! Il a seulement le nez écrasé, les lèvres fendues et le front ouvert ; ce n'est rien ! "

Cette tranquillité et cette singulière appréciation d'un accident qui nous a si fort ému, nous causant quelque surprise, nous demandâmes à la grande femme si Holtum pourrait recommencer ses exercices. " Mais, certainement, répondit-elle d'un air surpris ; pourquoi ? ce n'est pas un petit accident comme celui-là qui peut l'arrêter dans sa carrière d'artiste : "

Que voulez-vous répondre à ce raisonnement-là ?

COLLEGE SABREVOIS

117 Rue Chatham, Montreal.

Le but de cette institution est de donner aux jeunes Français et Anglais des deux sexes une instruction forte et pratique.

Cours préparatoires aux Universités et Écoles supérieures de la province.

Chambres particulières sur demande. Prix très modérés.

RÉSULTAT DES EXAMENS.

Cours supérieur : ont été admis au " Bishop's Collège " (Cours de Médecine), MM. Léandre Brunet, de Roxton Falls ; James Benny, d'Aillebout ; Oscar Stevens, de Montréal ; Charles Fortin, de Brushtown, N.Y. A l'Université McGill (Cours de Sciences Appliquées), M. Chandler Hart, de Cowansville.

Cours de Médecine Vétérinaire :—M. J. B. Hollingsworth, de Buckingham ; (McGill Normal School, cours élémentaire) Melle. L. Vezina, de Québec.

Elèves ayant obtenu le maximum des points :—

Cours Secondaire :—Melle. E. Noyes, de Cowansville ; (français, latin, sciences) ; Melle. M. Fuller, de Sweetsburg (français, sciences) ; Melle. A. Roy, de Sabrevois (anglais) ; MM. O. Picard, J. Coté, de Montréal (français, grec, latin) ; M. Nm. Clark, de Farnham Centre (grec, latin) ; M. R. Noyes, de Cowansville (science, histoire).

Cours Élémentaire :—Melles. D. Mitchell, de East Templeton ; Mildred Dyke, de Montréal ; Gertrude Denison, Christiana Denison, de Montréal ; Fanny Jones, de Liverpool, Angleterre ; MM. S. Laurin, de St. Eustache ; Thomas Ker, de Montréal ; Ernest Roy de Sabrevois, etc., etc.

Ouverture des cours lundi, 11 septembre 1893.
Pour tous renseignements, s'adresser à

D. LARIVIÈRE, B.A.,

Principal du Collège Sabrevois,

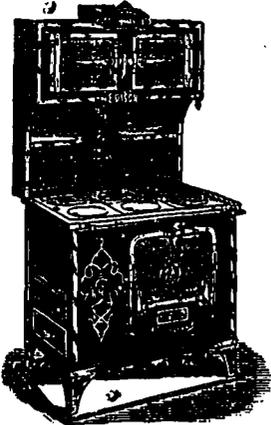
117 rue Chatham, Montréal.

(Belles-lettres) M. A. Mitchell, de Montréal.

Visitez la maison James Baylis & Son, 1837 rue Notre-Dame (James Baylis Manufacturing Company), avant d'acheter vos tapis.

**MANUFACTURE DE COFFRES FORTS
DE LA PUISSANCE**

MEDAILLE D'ARGENT



Contonaire 1876.

Et Poêles de Cuisine en Acier et Fer Battu

G. CHAPLEAU, Prop.

414 RUE ST. LAURENT

Atelier : Coin des rues Ontario & St. Charles Borromée

MONTREAL.



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada, 516 RUE ST. PAUL. MONTREAL

19-92

L'AMERIQUE FRANCAISE,

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE,

NAPOLEON THOMPSON, - Proprietaire-Editeur.

BUREAU : 33-43, GOLD STREET, N.Y., U.S.

ABONNEMENTS (Canada).

Un an, franc de port..... \$3.00
Six mois, " "..... 2.00

PAYABLES D'AVANCE.

Le seul Journal illustre francais d'Amerique



GEORGE VIOLETTI

Fabricant et Importateur D'Instruments de Musique

Harpes à vendre et réparations de toutes sortes
635 rue Notre-Dame, - MONTREAL.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREULT,
Directeur-Gérant.
312 rue Craig,
Boite Postale 324.
Téléphone 6826

MORTON, PHILLIPS & CO.

PAPETIERS,

Imprimeurs et Fabricants de Livres Blancs,

1755 & 1757 rue Notre Dame, Montreal

AGENTS POUR LA

MACHINE A ECRIRE

"CALIGRAPH"

Cette Machine est la plus rapide, produit le plus de copies et est munie de tous les accents necessaires.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$15,000,00
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en /
placant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt
et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

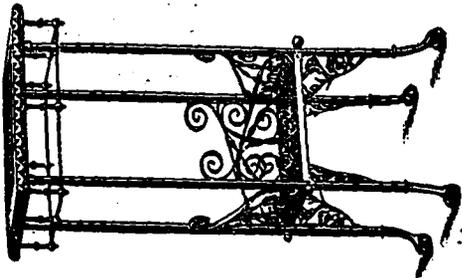
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

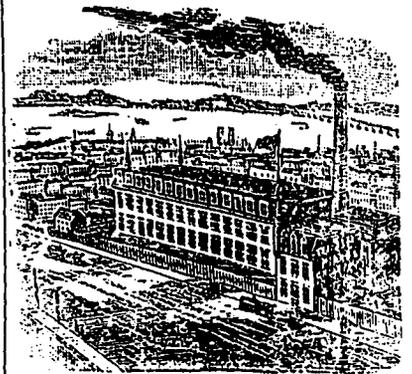
FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de me-
ubles de toutes sortes à des prix
très modérés.

**THOS F. G. FOISY**

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRES

ET A QUEBEC

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de
détail. Les communautés religieuses ont tous
intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison
Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'amou-
blement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites
par la maison Foisy, et exécutées dans le plus
bref délai sur le même principe que les pianos
neufs.

Agents demandés dans toutes les parties
du pays.

ARCHAMBAULT

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Spécialité de portraits grandeur nature au pastel.



LE SUN,

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,901,046.64
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,566,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,664,935.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,807.61
Augmentation sur 1891.....	214,093.4
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,129.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2,983,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,428.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,526.33
Diminution sur 1891.....	16,537.72

T.B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.

COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTREAL.

GRANDE

Exposition Provinciale.

FOIRE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Du 4 au 9 Septembre 1893.

PLUS CONSIDERABLE!

PLUS ATTRAYANTE!

Grande Ouverture Lundi, le 4 Septembre.

Fete du Travail! Fete Civique!

Tous les Departements complets! Fanfares Militaires et autres

GRANDE EXPOSITION
DE
BESTIAUX!



CHEVAUX.
BETES A CORNES.
MOUTONS.
PORCS.
VOLAILLES.

Machineries en Mouvement,

Produits Agricoles, Industriels et de Mecaniques.

EXPOSITION MONSTRE D'HORTICULTURE.

Plantes, Fruits, Fleurs.

LA TROUPE JAPONAISE IMPERIALE.

DANS LEURS ACTES SANS RIVAUX.

Grande Illumination Pyrotechnique.

L'Incendie de MOSCOU.

Feu d'Artifice!

Illuminations Electriques!

Le Navire de guerre "MOHAWK" pourra etre visite dans le port durant l'Exposition.

Prix réduits sur les chemins de fer pour passagers et le freight. Les plus hauts prix accordés. Excursions à bon marché. Attractions sans rivales. Le chemin de fer électrique se rend directement sur les terrains.

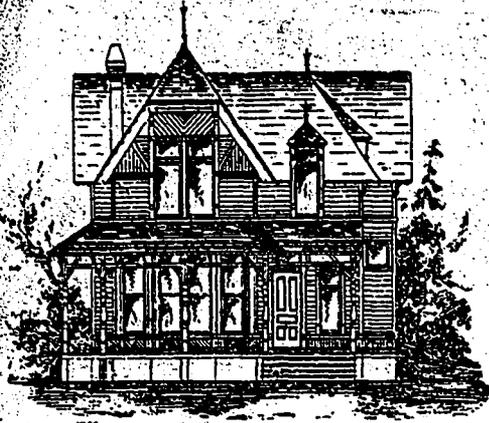
OUVERT JOUR ET NUIT.

S. C. STEVENSON,

Gérant et Secrétaire.

ADMISSION, 25 CTS.

76 Rue St-Gabriel, Montreal.



Le MAIGRES deviennent

GRAS

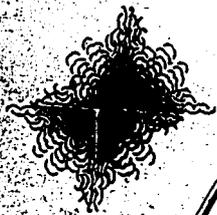
au **Parc
Amherst**

L'Air et les environs
sont si salubres qu'ils ne
peuvent s'en empêcher.

D'ailleurs Pourquoi ?

La possession d'un
lot la-bas suffit
pour rendre un
homme heureux.

Le bonheur
amène la
santé.



Cette propriété est
la plus belle des en-
virois de Montreal, et
a fait plus de progres
qu'aucune autre subdivi-
sion nouvelle.

S'adresser

SUR LE TERRAIN ou
116 RUE ST. JACQUES

F. R. ALLEY, Directeur-Gerant.



PARC AMHERST